

STAGE DE FIN D'ÉTUDES



DEAL Réunion

Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion

Instruction Fonds Vert et démarche Écoquartier

Elyette Barbot

Sébastien Larribe

Qu'est ce que la DEAL ?

La DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) est un service déconcentré de l'État placé sous l'autorité du préfet et relevant du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Créée en 2011 par la fusion de plusieurs directions techniques, elle intervient uniquement dans certains départements et régions d'outre-mer (DROM) où elle cumule les rôles des DREAL et DDT(-M) métropolitains.

Ses missions portent sur:

- La protection de l'environnement, des ressources naturelles et des paysages
- L'aménagement durable
- Le logement et la cohérence des infrastructures
- De la gestion et des traitements des déchets
- Des transports, déplacement et sécurité routière
- La prévention des risques et des nuisances

Mission du stage

La Démarche ÉcoQuartier



La démarche ÉcoQuartier, lancée officiellement en 2012, vise à promouvoir un urbanisme durable intégrant les dimensions économiques, écologiques, sociales et de gouvernance.

Les collectivités sont accompagnées par les services de l'État, comme la DEAL à La Réunion, ainsi que par divers partenaires techniques et financiers.

Chaque projet doit répondre à 20 engagements répartis en quatre axes :

- démarche et processus
- développement territorial
- cadre de vie et usages
- environnement et climat.



Les étapes de labellisation



Mission du stage

L'instruction du Fonds Vert

Le Fonds Vert, ou Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, a été lancé en 2023. Doté d'une enveloppe initiale de 2 milliards d'euros, il vise à soutenir les projets portés par les collectivités pour atteindre les objectifs environnementaux nationaux à l'échelle locale.

Géré par les préfetures de région avec l'appui de services de l'État comme par exemple les DEAL à la Réunion, il finance des actions concrètes dans trois domaines :

- amélioration de la performance environnementale
- amélioration du cadre de vie
- adaptation au changement climatique

En 2025, il comprend **19 mesures opérationnelles**, accessibles via appels à projets et guichets d'aide sur la plateforme Démarches Simplifiées

Le stage consistait en l'instruction de 2 de ces mesures:

- Renaturation des villes et villages
- Recyclage Foncier

Cette instruction consiste à :

Rencontre avec le porteur de projet

Rédaction des arrêtés préfectoraux

Calcul de l'enveloppe éligible

En tout c'est :

- 13 Projets suivis sur l'année 2023
- 14 Projets suivis sur l'année 2024
- 14 Projets suivis sur l'année 2025

Quelques événements durant le stage

Lancement d'un label

Organisation d'une formation « URBAX »



Participation à des séminaires et conférences

Organisation d'une matinée d'échange sur le renouvellement urbain

Ce que ce stage m'a apporté

Des connaissances complémentaires sur le financement et l'administration des projets d'aménagement

Une visibilité sur une grande diversité de projet d'aménagement

Des compétences pour le travail au sein d'une unité et des nouvelles perspectives professionnelles

La découverte d'outil financier comme le Fonds Vert et des démarches d'accompagnement comme la démarche Écoquartier